
Nomination de boursiers au Collège Rollin.

Numéro d'inventaire : 1979.04324 (11-17)

Auteur(s) : Nouvelles

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1843

Inscriptions :

- ex-libris : avec

Description : 7 feuilles manuscrites. Papier collant.

Mesures : hauteur : 250 mm ; largeur : 202 mm

Notes : 1841 à 1843.

Mots-clés : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 13

Lieux : Paris, Paris

Académie
de Paris.

10.156.

Université de France.

Paris, le 7 janvier 1840

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que, le 17 novembre
dernier, M. le Ministre a pris un arrêté portant :

« Le Ministre,

« Vu l'ordonnance du Roi du 10 avril 1837,

« Vu la délibération du Conseil Municipal de Paris en date du 11 août 1840,
a par laquelle les jeunes

« Mayniel (Paul Marie) né le 7 avril 1831;

« Franchant (Jean Marie Alfred) né le 23 mai 1829,

« Sont nommés boursiers communaux, à $\frac{1}{2}$ pension, à la charge de la Ville; au

« Collège Rollin,

« Approuve la nomination des jeunes Mayniel et Franchant.

« Ces élèves occuperont les bourses n^{os}

« Leur nomination aura son effet à dater du 1^{er} 8^{bre} 1840.

« Vous voudrez bien prendre les mesures nécessaires pour l'exécution de
« cette disposition ».

Je vous ai invité vers la fin du mois d'octobre dernier
à me faire connaître les numéros des bourses auxquelles
le Conseil Municipal a pourvu par sa délibération du
11 août, ainsi que les noms des derniers titulaires



M. le Directeur du Collège Rollin.

Académie
de Paris.

Université de France.

Paris, le 29 Janvier. 1841.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que M. le Ministre a pris le 13. Du Courant l'arrêté suivant:

« Sur l'Ordonnance Du Roi (en date du 16. avril 1839.
« Sur la délibération Du Conseil Municipal de Paris, en Date du 21. novembre 1840.
« par laquelle les jeunes Duffet (Henri, Pierre, Louis) né le 28. mai 1831. —
« Lebray (Alexandre, Elphège) né le 8. septembre 1826. Sont nommés à 2. Sources
à demi-Sourien, à la charge de la ville au Collège Rollin.
« et Approuve la nomination des jeunes Duffet et Lebray; qui occupent
Savies: le premier, la Source n.º 34, le second, la Source n.º 35.

Cet Arrêté aura son effet à dater du 1.º Janvier 1841. ou du jour de l'entrée des jeunes Duffet et Lebray au Collège si elle a eu lieu depuis leur nomination par le Conseil Municipal.

J'ai voulu bien prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de ces dispositions.

Veuillez, Monsieur le Directeur, l'assurance
De ma considération très distinguée

Y. G. G. G. G.
Chargé de l'adm. de l'Académie de Paris.

Rouvenet



Monsieur le Directeur Du Collège Rollin.

Académie
de Paris.

Université de France.

Paris, le 20. Janvier. — 1841

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que, le 12. Du courant M. le Ministre a pris l'arrêté suivant :

« ... Sur l'Ordonnance du Roi du 10. Avril 1837,

Sur la délibération du Conseil général du département de la Seine, faisant fonction de Conseil Municipal pour la ville de Paris, en date du 21. novembre 1840, par laquelle les jeunes gens ci-après dénommés ont été promus à trois Bourses de pension, à la charge de la ville, au Collège Rollin, Sava :

« ... 1.^{re} à la Bourse N.^o 10. Argillet (Emmanuel, docteur), actuellement titulaire de la Demi Bourse N.^o 34. bis.)

« ... 2.^{de} à la Bourse N.^o 11. Pinard (Paul, Étienne, vété.) actuellement titulaire de la Demi Bourse N.^o 35.

« ... 3.^{de} à la Bourse N.^o 12. Piellard (Edmond, vété.) actuellement titulaire de la Demi Bourse N.^o 21.

« Approuver la promotion des jeunes Argillet, Pinard et Piellard.

Cet Arrêté aura son effet à dater du jour de la remise des Dites Bourses.

Respectueusement, Monsieur le Directeur, l'assurance
de ma considération très distinguée.

Le Préfet général en charge de l'administration de l'Académie de Paris.



Monsieur le Directeur du Collège Rollin.

Nouvelle